

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le 18/12/2023

ID : 007-200039808-20231212-2023_12_004-DE

SLO

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 12 décembre 2023
Convocation du 05 décembre 2023

N° 2023_12_004

Objet : Economie- Forum de l'emploi 2024 – demande de subvention régionale « Financer l'organisation d'un forum de l'emploi »

Le 12 décembre 2023, à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à RUOMS Espace Rionis, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Sylvie EBERLAND, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Maryse RABIER, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE.

Absents excusés : Thierry BESANCENOT, Sylvie CHEYREZY, Max DIVOL, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Françoise HOFFMAN, Jacques MARRON à Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, René UGHETTO

Pouvoirs Thierry BESANCENOT à Guy CLEMENT, Sylvie CHEYREZY à Claude BENAHMED, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Denise GARCIA à Nicolas CLEMENT, Françoise HOFFMAN à Antoine ALBERTI, Anne-Marie POUZACHE à Yves RIEU, René UGHETTO à Richard ALZAS

Secrétaire de Séance : Maurice CHARBONNIER

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 29

Nombre de pouvoirs : 8 - nombre de suffrages exprimés : 37

Vote contre : pour : 37 abstention :

Claude BENAHMED, vice-président en charge du développement économique, touristique et agricole rappelle aux conseillers les difficultés actuelles de recrutement des entreprises et notamment saisonnières. À la vue de l'importance capitale de l'activité touristique saisonnière au sein de l'économie locale, la communauté de communes s'engage auprès des entreprises locales et des chercheurs d'emploi en organisant au côté de la maison de la saisonnalité un forum de l'emploi afin de faciliter les mises en relation entre entrepreneurs et chercheurs d'emploi.

Le vice-président ajoute que dans le cadre de l'organisation de ce type d'évènement une subvention régionale de 3 000 € est mobilisable.

Le Vice-Président demande aux conseillers de se prononcer sur cette question.

**Le Conseil, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,**

Approuve la demande de subvention régionale pour l'organisation du forum de l'emploi,

Autorise le Président à solliciter une subvention de 3 000 € de la Région Auvergne Rhône Alpes pour l'organisation d'un forum de l'emploi et à signer tous documents s'y rapportant.

Le Président

Le Secrétaire de Séance



Maurice CHARBONNIER